

PAR COURRIEL ET MESSAGER

Le 25 mai 2007

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET : Demande d'autorisation de la construction
de la nouvelle centrale thermique de Kuujuaq
Dossier Régie : R-3623-2007
Notre dossier : R000234 YF


Chère consœur,

La présente donne suite à votre lettre du 15 mai 2007 concernant le dossier décrit en rubrique.

Ainsi, vous trouverez ci-joint les réponses du Distributeur à la demande de renseignement N° 2 de la Régie. En raison notamment de sa participation effective à la séance de travail et ses réponses aux demandes de renseignements de la Régie, le Distributeur considère que sa preuve est complète et conforme au cadre réglementaire.

Nous sommes donc en attente de vos instructions et échéancier afin de mener à son terme ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette
/nl
PJ